

# CHARTRE ÉTHIQUE

## **TRANSPARENCE**

Tous les événements organisés par le club sont clairement communiqués et ouverts à tous les membres du club. Le club fait preuve de totale transparence quant à son activité. Tous les membres sont informés de façon égale. De la même façon, les membres s'engagent à respecter le principe de transparence. Les messes basses ne sont pas les bienvenues sur les tatamis.

## **ÉGALITÉ**

Tous les membres sont égaux et doivent être traités de la même façon. La couleur de la ceinture, le genre, ou quelconque relation avec l'enseignant n'ont aucune espèce d'importance. Les enseignants ne doivent pas chercher à tirer quelconque profit des membres de quelconque manière que ce soit.

## **ACCEPTATION**

Le club accepte les personnes comme elles sont. Il est formellement interdit de chercher à manipuler, dénigrer, se moquer, ignorer qui que ce soit du fait de leur genre, orientation sexuelle, handicap, religion, âge, appartenance ethnique, etc... De la même façon, les adhérents s'engagent à s'entraîner **tous ensembles** avec les uns les autres indépendamment de ces mêmes considérations.

## **PROFESSIONNALISME**

Les responsables du club s'engagent à bien distinguer entreprise et vie privée. Un(e) membre n'est pas obligé(e) de rendre service au club dès lors que ce n'est pas écrit dans un contrat. Les rémunérations doivent correspondre à l'activité réalisée. Les professeur.e.s s'engagent à utiliser le même langage technique, ainsi que pratiquer une pédagogie positive et doivent contribuer à renforcer la confiance en soi de chaque membre.

## **RESPECT**

Les enseignants respectent la vie personnelle des élèves, et n'ont aucune espèce d'emprise ou contrôle sur ce qu'ils font en dehors du club. Les élèves peuvent s'entraîner où ils le souhaitent dès lors qu'il n'y a aucun contrat consenti et signé qui s'y oppose. Pour les deux parties, la communication doit se faire dans un langage respectueux. Le responsable doit montrer le bon exemple, et ne peut accepter aucune attitude et/ou action dis-respectueuses. Les adhérents sont

obligés de faire attention à leur langage sur les tatamis et favoriser des formulations positives. Les membres s'engagent à toujours préserver l'intégrité physique et mentale de tous leurs partenaires d'entraînement. Indépendamment de son grade, le/la professeur.e représente l'autorité du cours, et tous les participant.e.s sont obligé.es de suivre les consignes données. Lorsque l'entraîneur.euse parle, les membres sont tenus de montrer une posture digne et attentive (assis.e en tailleur, à genoux).

## **OUVERTURE**

L'ouverture d'esprit envers les autres clubs et la communauté du Jiu Jitsu est signe d'un environnement sain. Cette ouverture d'esprit se traduit par la capacité d'apprendre des autres, de bien recevoir les visiteurs, et considérer les autres clubs comme des ressources.

## **HYGIÈNE**

Pour des raisons d'hygiène il est obligatoire de porter un rashguard et utiliser des tongs hors des tatamis (Vestiaires/Toilettes/Douches). Les adhérents s'engagent à se présenter en début de séance avec un kimono propre n'ayant pas déjà servi. Tout objet dur (bijoux, épingle etc) susceptible de blesser doit être enlevé, dans le cas échéant couvert par un strap. Les ongles mains et orteils doivent être taillés.